

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à M. Jean-Pierre Elkabbach pour La Cinq et Europe 1 le 10 novembre 1991, notamment sur la situation économique et sociale, l'indemnisation des victimes du Sida, la réforme des institutions et de la durée du mandat présidentiel et la construction européenne.

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, bonsoir. Vous me recevez dans votre bibliothèque personnelle, qu'aucune caméra n'a jamais montrée. Cette pièce se trouve dans les appartements privés du Président de la République.

- Cette petite pièce est un lieu secret, un peu sacré pour vous, vous y venez de temps en temps peut-être pour réfléchir. Elle est remplie de livres, de tableaux et c'est une sorte de refuge que vous ouvrez rarement, on pourrait dire jamais.

- Vous l'ouvrez en tout cas ce soir à La Cinq, à Europe 1 et, à travers nous, aux Français. Je vous remercie de le faire à un moment où les Français sont plutôt inquiets, critiques même, à votre égard, et où les politiques se demandent si nous sommes en train d'aborder doucement les rives de la VIème République. Vous nous direz ce soir probablement vos desseins et si c'est le meilleur remède et le seul pour sortir du malaise et du doute actuels.

- Nous aborderons ensemble pendant cette heure les grands sujets.\

QUESTION.- Tout d'abord je voudrais savoir si la mort d'Yves Montand vous a fait, à vous, autant de mal qu'à nous ? Je veux dire qu'il était si proche de chacun de nous que sa mort brutale, puis ses dernières phrases nous ont touchés. Et vous ?

- LE PRESIDENT.- Vous venez de le dire, Yves Montand, pour beaucoup de Français, faisait partie de leur famille. Ils avaient avec lui une relation affectueuse et puis ses chansons, ses rôles, ses prises de position toujours passionnées ont accompagné leur vie, d'où ce sentiment de deuil.

- QUESTION.- Mais votre vie, aussi, l'époque a été ponctuée par des chansons d'Yves Montand. Est-ce que je peux vous demander si vous associez certaines chansons de Montand à des moments personnels, politiques, de votre propre vie ?

- LE PRESIDENT.- Oui, des chansons d'Yves Montand, interprétées par Yves Montand, interprétées aussi par d'autres grands artistes ont marqué certains moments de ma vie, comme je le pense elles marquent toute vie. Aussitôt, on pleure son passé, ou on se réjouit, on sourit aux événements d'autrefois.

- QUESTION.- Vous pensez à quoi par exemple ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que les "Feuilles mortes" ont été pour les gens de ma génération, mais cela continue avec les plus jeunes, un moment significatif, un certain état d'esprit plutôt, un certain état d'âme, après la deuxième guerre mondiale.

- QUESTION.- Il va rester vivant comme les légendes, et puis on va oublier toutes les critiques qui lui étaient faites, c'est comme cela...

LE PRESIDENT.- C'est en général comme cela pour beaucoup de gens qui ont marqué leur

- LE PRESIDENT.- C'est en général comme cela pour beaucoup de gens qui ont marqué leur temps. Il est certain qu'Yves Montand a tellement touché le cœur des Français que pendant des années il marquera la mémoire de ceux qui ont été ses contemporains.

- QUESTION.- Une remarque, comme cela, au passage, ou une coïncidence : son engagement date au moins depuis vingt-cinq ans, pour les droits de l'homme et il tombe deux ans après la chute du mur de Berlin, comme s'il y avait une sorte, à sa manière, de symbole, une page nouvelle de l'histoire en train de s'écrire ou qui va s'écrire.

- LE PRESIDENT.- On peut le penser, il est certain que cette coïncidence peut frapper.\

QUESTION.- Vous venez souvent dans cette pièce, monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- J'y passe tous les jours par nécessité, mais aussi par plaisir. Ce n'est pas, comme vous l'avez dit, "ma bibliothèque secrète", c'est beaucoup dire. Ma bibliothèque, elle est surtout chez moi, mais ici, en effet, il y a des livres et puis, il est très commode de venir de mon bureau qui est sur le même étage. C'est en effet un lieu que je pratique beaucoup.

- QUESTION.- Avec notre équipe et Louis Bleriot on a placé ce tableau, là, puis des tableaux un peu au hasard, on les a distribués dans le désordre.

- LE PRESIDENT.- Vous avez créé du désordre dans cette pièce, mais je ne vous le reproche pas, il fallait bien que votre émission fût bien faite et donc bien disposée.

- QUESTION.- Ce tableau, qu'est-ce qu'il signifie ?

- LE PRESIDENT.- Celui-là ? Je pense que c'est un tableau sur la solitude, voyez cette rue ou ce boulevard, ces grands immeubles, ce personnage. Je le trouve beau. Il est de Ida Barbarigo, peintre italien de très bon talent, mais enfin je ne veux pas faire de critique d'art ce soir.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous revenez du Sommet de l'OTAN à Rome, on vous a vu avec M. Bush, je ne vais pas m'attarder tout de suite sur la politique étrangère, mais une image me frappe : vous avez signé, ou la France a signé, une déclaration de politique générale et pas un document sur l'Union soviétique. On s'est dit : ça y est, ça recommence, la France est en train de faire son originale... est-ce que c'est le cas ?

- LE PRESIDENT.- Mes relations avec George Bush sont excellentes, nous avons même, je crois une réelle amitié. Je le trouve sympathique. Je ne partage pas toujours ses prises de position et quand je ne les partage pas, je les conteste. Mais enfin, où avez vous vu qu'il soit nécessaire pour des responsables d'un pays et en particulier d'un grand pays comme la France, que les éléments de sympathie ou d'accord puissent prévaloir pour empêcher toute expression de pensée distincte ?

- QUESTION.- Il y a des différences avec les Américains, est-ce qu'il y a un froid avec l'Amérique ?

- LE PRESIDENT.- Non. Il n'y a pas de froid, il y a une opinion différente sur certaines façons de penser et sur certaines approches de politique extérieure. J'en ai eu déjà avec beaucoup d'autres responsables qui sont restés mes amis, avec lesquels la France est un loyal allié.

- Mais il y a trop d'hommes politiques français, trop de gens, trop de commentateurs qui donneraient toujours tort à la France dès lors qu'elle se distingue. Moi, j'agis en conscience, je fais ce que je crois être bon pour la France et pour les Français et je ne suis pas de ceux qui, trop nombreux, ont tendance dans une discussion internationale à vouloir tout "bazarder" dès lors qu'il s'agit des intérêts du pays.

- QUESTION.- Vous êtes fâché avec Bush ce soir ?

- LE PRESIDENT.- Vous m'avez déjà posé la question : pas du tout. Pourquoi voulez-vous que je sois fâché, au nom de quoi ? Pour un texte qui n'avait pas été délibéré, là à Rome ? Alors que nous avons adopté le texte principal sur la nouvelle stratégie de l'OTAN, sur lequel George Bush et les Américains ont consenti à reconnaître, non seulement l'identité politique européenne, mais aussi l'embryon d'identité de sécurité européenne, ce qui était vraiment un très gros progrès. En revanche, il y avait un document dans lequel je retrouvais un ton que je n'aime pas beaucoup, dans lequel on donnait des leçons à tout le monde en vertu d'une idéologie qui n'est pas exactement la mienne, c'est tout.\

QUESTION.- Vous n'avez pas l'impression, monsieur le Président, que c'est une époque un peu difficile pour les chefs d'Etat et les dirigeants ? Par exemple M. Bush n'ose plus quitter son pays,

il est un peu comme vos ministres, toutes proportions gardées. Est-ce que depuis la chute du mur de Berlin, vous n'avez pas l'impression qu'on est en train de déboulonner peu à peu les idoles, les statues, de désacraliser les pouvoirs y compris ceux des grands chefs ?

- LE PRESIDENT.- Non, non, je ne le crois pas. Ce qui est vrai, c'est l'écroulement de l'empire soviétique, qui s'est marqué d'abord par le départ de tous les pays qui avaient été indûment occupés par les armées soviétiques, qui avaient donc perdu leur indépendance. Déjà ceux-là ont repris leur liberté, c'est très bien, on les a encouragés.

- Ensuite, les Républiques faisant corps avec l'Union soviétique, qui forment l'Union soviétique, ont tendance à s'éparpiller, à se séparer.

- Cet effondrement est extraordinaire. Je ne pense pas qu'on ait vu dans les temps modernes un écroulement de cette importance. Généralement, les empires mettaient du temps à se défaire. Là, c'est tombé dans un grand fracas. Alors, maintenant, le monde a de la peine à se reconstituer.\

QUESTION.- Vous avez dit : c'est un monde sans équilibre, il y a des problèmes aussi pour l'Ouest...

- LE PRESIDENT.- L'on a cru il y a quelques années, et c'était vrai, que l'on était retourné à la croissance et qu'on allait voir s'éloigner le chômage, toutes les formes de récession, de politique de rigueur.

- Et puis, voilà qu'en réalité, l'on piétine et l'incertitude, le doute qui se sont emparés de beaucoup de gens, en particulier des marchés financiers et de beaucoup de chefs d'entreprise, dans tout le monde occidental, pas simplement en France, font qu'il y a une déception générale.

- QUESTION.- Il y a une crise de confiance à l'égard des dirigeants du monde, on peut le dire ?

- LE PRESIDENT.- Peut-être une crise de confiance à l'égard des chances que nous avons d'aller vers la prospérité ! Je pense que l'on a tort, parce que tout cela va revenir, mais que ceci se reporte à l'encontre de ceux qui gouvernent, c'est bien normal...

- QUESTION.- Cela vous donne le cafard ?

- LE PRESIDENT.- Le cafard ? Non, cela me donne plutôt envie de lutter davantage, parce qu'il s'agit de faire gagner la France. Depuis le collège, je n'ai pas connu ce sentiment et encore, le collège où j'étais à partir de 9 ans, n'était pas si mal.\

QUESTION.- Est-ce que vous n'êtes pas, si je peux être direct, atteint par... je ne sais pas, on peut appeler cela le syndrome d'Hamlet : je reste, je pars ? Vous n'avez pas envie de partir ?

- LE PRESIDENT.- La question n'est pas d'avoir envie de partir ou de rester : c'est un devoir. Je remplis ma fonction, elle est soumise à la critique des citoyens. C'est la République et la démocratie. Les institutions m'ont accordé un certain temps pour le faire, j'ai été élu £ pendant ce temps-là j'assume mes fonctions...

- QUESTION.- Vous venez de dire : je reste...

- LE PRESIDENT.- Je n'ai aucune raison de partir tout le temps que la loi me dit de rester...

- QUESTION.- Rester jusqu'à quand ?

- LE PRESIDENT.- Jusqu'à la fin de mes fonctions.

- QUESTION.- 1995 ?

- LE PRESIDENT.- Nous en reparlerons tout à l'heure si vous le voulez bien.

- QUESTION.- Absolument.

- LE PRESIDENT.- J'aimerais qu'on parle un peu des institutions.

- QUESTION.- Quand vous entendez dire : il faut qu'il s'en aille, vous répondez quoi ? Comme ça tout de suite pour qu'on sache !

- LE PRESIDENT.- Moi, je ne suis pas dans la situation de quelqu'un qui veut devenir Président de la République ou le redevenir. C'est une différence de mentalité assez fondamentale ! Tous ces gens sont pressés, très pressés ... c'est leur affaire ! Mais moi, je suis là parce que les Français m'ont désigné, dans le cadre d'une Constitution que je n'ai pas approuvée, dont je critique beaucoup d'aspects, mais que je respecte tant qu'elle n'est pas changée.

- QUESTION.- Alors, vous allez rester jusqu'en 1995 ? Le "mitterrandisme", d'ici là - si je peux me permettre, pour qu'on comprenne - est-ce que cela va être l'immobilisme, le statu quo, le

"pourvu que cela ne bouge pas" pendant encore quatre ans ?

- LE PRESIDENT.- Pourquoi dites-vous cela ? Certainement pas ! Vous pensez que les années qui passent - cela pourrait arriver ... - finissent par scléroser mes capacités d'énergie ou d'imagination ?

- En tout cas, je pense, chaque jour, à être digne de ma fonction et donc, si j'avais tendance à m'assoupir, il y a quelque chose en moi qui me réveillerait. Mais enfin, ce n'est pas le cas. Je suis tout à fait décidé à mener mon action avec le gouvernement et avec la majorité pour que la France s'en sorte bien.\

QUESTION.- Depuis trois ans, monsieur le Président, les Français revendiquent tous azimuts, à tour de rôle, ils occupent la rue, ils broient du noir et on peut dire que ce qui frappe le plus, ce qui frappe les imaginations c'est à la fois le chiffre du chômage et la peur de perdre son emploi. Quand il y avait deux millions de chômeurs, vous disiez vous-même : "c'est injuste". Que pouvez-vous dire quand cela va être, peut-être, trois millions, après dix années où les socialistes ont été aux commandes ?

- LE PRESIDENT.- J'espère que non. Mais il est vrai, qu'ayant hérité de près de deux millions de chômeurs il y a dix ans, finalement, même si le mouvement s'est ralenti, à aucun moment la France ne s'est sentie vraiment prête à se moderniser de telle sorte qu'elle puisse offrir à ses enfants un métier pour lequel ils auraient été préparés.

- Aujourd'hui, il faut le dire, beaucoup plus de jeunes sont formés. Pierre Mauroy l'a rappelé ce matin sur une autre chaîne, c'était très intéressant, il a bien rappelé que dans les années 1975 - 1976, il y avait 58 % de jeunes qui n'étaient pas formés du tout à un métier moderne.

Aujourd'hui, il y en a encore 37 %. C'est trop. Eh bien ! on travaille. Priorité est donnée à la formation pour que les jeunes puissent être désirés par les entreprises.

- QUESTION.- On se demande si, pour la France, la hausse du chômage est fatale ...

- LE PRESIDENT.- Non...

- QUESTION.- Qui va y mettre un jour un terme ?

- LE PRESIDENT.- On ne peut pas dire "La France". C'est l'ensemble des pays industrialisés, dont nous sommes. On a pris du retard - mais cela date d'il y a très longtemps, peut-être au moins trente ans - pour s'adapter aux grandes techniques modernes. Et on en souffre encore aujourd'hui.

- Mais je ne suis pas pessimiste à ce point. Le gouvernement d'Edith Cresson s'est vraiment attelé à cette tâche & vous avez entendu parler du plan ou des plans de Martine Aubry : j'en attends beaucoup. Et comme, en même temps, du côté de l'Education nationale, de la recherche, de la formation de la jeunesse, on forme autant qu'on le peut les filles et les garçons qui seront ceux qui vivront dans cette société à la fin de ce siècle, j'ai gardé bon espoir et, en tout cas, une volonté entière.\

QUESTION.- Il était temps, monsieur le Président, qu'Edith Cresson arrive alors ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas cela que je veux dire. Simplement, au moment où elle est arrivée, comme je l'ai dit aux Français, nous approchons d'une date très importante, c'est-à-dire de l'ouverture du marché unique dans lequel il n'y aura plus de frontières et plus de barrières entre les 340 millions d'habitants de l'Europe des Douze, qui deviendra sans doute assez vite des treize, puis des quatorze, quinze.. Ce qui veut dire qu'on approchera de 400 millions de gens.

- Eh bien ! Il faut que la France soit terriblement prête à affronter cette concurrence. Elle en est capable. Elle reste aujourd'hui - on le répète sans arrêt, mais c'est vrai - le quatrième pays au monde par son activité économique, par sa capacité d'exportation. Et on ne calcule pas en termes statistiques sa valeur créatrice et sa valeur intellectuelle.

- QUESTION.- Monsieur Bush a des problèmes lui aussi, la Réserve fédérale américaine a décidé de baisser les taux d'intérêt américains, M. Bush veut relancer son économie...

- LE PRESIDENT.- Nous l'avons fait nous-mêmes.

- QUESTION.- Est-ce que cela veut dire que cela va accélérer la reprise économique en France ?

- LE PRESIDENT.- On associe généralement la baisse des taux d'intérêt de l'argent à une reprise de l'activité économique, forcément, puisqu'on trouve l'argent moins cher et que les chefs d'entreprise y trouvent leur compte.

à l'entreprise y trouvent leur compte.

- QUESTION.- Quand M. Bérégovoy disait lundi au Club de la Presse d'Europe 1 : "je garantis la réduction du chômage à l'horizon 1992", est-ce que vous êtes aussi confiant que lui ?

- LE PRESIDENT.- Oui.

QUESTION.- En attendant, il y a une addition de conflits, de mécontentements, de manifestations d'agriculteurs, de routiers, Renault, c'est une longue liste. Qu'est-ce que vous leur dites ?

- LE PRESIDENT.- La liste est très longue, mais vous observerez que le gouvernement, qui est très travailleur, qui est toujours "sur le tas", règle les situations et les conflits les uns après les autres. Il n'y a pas de mouvement généralisé.

- Lorsqu'on parle des grèves, hier, c'étaient les électroniciens du transport aérien, comment ne pas éprouver un certain agacement ? C'est vrai que tout ce qui touche aux transports, et qui gêne des millions de Français, qui n'ont rien à y voir, qui n'ont pas à être punis, tout cela choque.

- Malgré tout, c'est un peu le sort de la France depuis 1945. J'ai là une statistique absolument complète. Simplement, pour les dernières années, en 1988, j'étais déjà Président de la République, il y avait 91000 journées perdues par mois. En 1991, pour la même époque, c'est 26000. En 1976, le nombre de journées perdues dans l'année était de 4 millions. En 1991, il est de 290000. Constamment depuis 1989, 1990, 1991, il y a moins de journées perdues pour cause de grève, pour cause de conflit social, qu'il n'y en avait il y a dix ans, il y a vingt ans, il y a trente ans.

- QUESTION.- Mais quand on habite la région parisienne ou Paris, on a l'impression qu'on ne peut plus bouger, plus circuler, et qu'il y a une sorte de dégradation, de déliquescence des choses.

- LE PRESIDENT.- Actuellement, depuis un peu plus d'un mois, c'est en effet comme vous le dites. C'est très fâcheux. Mais il faut discuter. Ceux qui revendiquent ont des intérêts qui sont souvent légitimes. On ne peut pas toujours y répondre favorablement. Au moins, il faut les entendre. C'est le devoir d'un gouvernement démocratique, que d'écouter les gens qui souffrent et qui s'inquiètent.

- QUESTION.- Est-ce qu'on ne peut pas éviter les grèves, les conflits sociaux avant qu'ils ne commencent ? Les prendre en amont ?

- LE PRESIDENT.- C'est parce que les grèves évitées, vous ne les connaissez pas. Le gouvernement traite beaucoup d'affaires qui, heureusement, ne se transforment pas en conflits ouverts.

- QUESTION.- Ce ne sont pas les effets de la politique de rigueur de Bérégovoy ?

- LE PRESIDENT.- Je ne crois pas. Simplement, beaucoup de Français ont beaucoup espéré dans la croissance. Elle a été réelle ces dernières années, elle est encore, en France, quoique faible, plus forte que dans la plupart des pays industriels du monde, puisque nous sommes au 3ème rang, derrière l'Allemagne et le Japon, mais avant tous les autres.. Mais enfin, c'est 1,5 % de croissance. Ce n'est pas suffisant. Donc, cette perte de croissance, c'est-à-dire d'activité, coûte cher, c'est vrai. Comme on avait espéré autre chose, comme cela paraissait possible, que la situation paraissait bien en main, voilà que les difficultés, surtout aux Etats-Unis d'Amérique, mais aussi les difficultés connues par l'Allemagne, ainsi qu'une certaine attitude du Japon, ont fait que le ralentissement s'est substitué à la recrudescence d'activité.

- Du fait de cette situation, beaucoup de corps de métier, de groupes socio-professionnels, connaissent une très dure déception et ont tendance à se révolter. Alors on leur explique qu'on ne peut pas transformer en impôts toutes les satisfactions que nous aimerions leur accorder.

QUESTION.- Vous ne leur dites pas qu'il ne suffit pas de crier le plus fort pour être récompensé ? Que le moment est venu de se rassembler, de penser "japonais", de penser à l'Europe, de se mobiliser en même temps ? Est-ce que l'Etat ne peut pas faire preuve de plus de fermeté ?

- LE PRESIDENT.- C'est un discours que nous tenons. Il faut allier une très grande fermeté contre ce qui est violence, et véritable désordre - car au fond, cela veut dire destruction de la communauté nationale - il faut distinguer cela de la revendication légitime qui fait partie de notre pain quotidien. Nous devons écouter les Français mais quand il y a eu récemment des violences inacceptables, intolérables, il n'y a pas si longtemps sur un poste de radio-diffusion j'ai mis le

holà et les instructions restent présentes. Aucun désordre ne sera supporté durablement.

- Il ne s'agit pas de se transformer en police brutale. Lorsque des brutalités se produisent, je suis le premier à le regretter. La tâche des forces de l'ordre républicain est lourde. Il faut beaucoup de fermeté. Pour autant je ne vais pas dire au gouvernement "ne négociez pas". Il doit négocier. Il est en train de restaurer une grande politique contractuelle, qui consiste à discuter avec les organisations syndicales ou les organisations représentatives de toutes sortes. C'est l'intérêt de chacun ou de chaque groupe socio-professionnel. Il faut une infinie patience.

- QUESTION.- Vous convaincrez la CGT ?... parce qu'on ne comprend pas très bien le jeu qu'elle joue un peu partout dans les conflits !

- LE PRESIDENT.- Convaincre la CGT ? Je dois dire que jusqu'ici, je n'y suis pas parvenu. J'ai pris l'habitude de m'en passer.\

QUESTION.- Mme Edith Cresson vient de prendre un certain nombre de mesures et a décidé d'envoyer dans des régions différents organismes publics. C'est un plan pour une dizaine d'années qu'elle veut engager et rendre irréversible avant 1993. Est-ce que vous encouragez sa politique de décentralisation et est-ce que vous voulez qu'elle la mène encore plus loin ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Je ne pense pas que Mme Cresson aurait décidé cela sans prendre mon avis, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'ait pas un champ très libre pour gouverner. J'ai toujours respecté l'action des chefs de gouvernement dans la mesure où c'était conforme à la loi et à la Constitution, mais il est évident qu'Edith Cresson m'a demandé mon avis et je l'ai encouragée. Cela dit, elle est vraiment propriétaire de cette idée et de cette action qu'elle a menée avec beaucoup d'énergie. Il faudra qu'elle continue.

- QUESTION.- On n'arrose pas les villes qui sont proches de la majorité, monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez la liste ?

- QUESTION.- Il y a un relatif équilibre.

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'il y a plusieurs municipalités de Seine-Saint-Denis, qui ne sont pas socialistes. Il y a, Angoulême, Bourges, Rouen, Caen et sans doute quelques autres qui relèvent de l'autorité et de la compétence de personnalités d'opposition.

- QUESTION.- C'est de l'aménagement du territoire et cela va continuer ?

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'il faut être très impartial dans ce domaine : c'est la France après tout, je dois la protéger, le cas échéant, contre le sectarisme. Personne n'a proposé d'être sectaire dans cette affaire. Je pense que cela sera fait justement.\

QUESTION.- Est-ce que je peux relever un point d'histoire ? Michel Rocard, votre ancien Premier ministre a expliqué à l'hebdomadaire "Le Point" que le terme exact pour expliquer son départ de Matignon, c'est que vous l'avez "viré".

- LE PRESIDENT.- Environ un mois, un mois et demi, avant son départ, je lui avais dit qu'il convenait d'agir dans un certain sens, et que si tel n'était pas le cas, il faudrait changer de gouvernement, car son gouvernement commençait d'être fatigué, après trois ans, c'est une constante de la cinquième République ! Il ne m'a pas offert sa démission. Je lui ai dit que l'heure était venue de changer maintenant. Cela s'appelle "virer" si l'on veut, dans un langage très familier.

- QUESTION.- ... dans votre esprit ?

- LE PRESIDENT.- C'est un homme qui compte et qui comptera sur la scène politique nationale. Si je ne peux contribuer à ses succès futurs, j'en serai ravi. Je n'ai pas "viré" Pierre Mauroy, je n'ai pas "viré" Laurent Fabius, je n'ai pas "viré" non plus, dans le sens où on pourrait le penser, Michel Rocard.

- Je pense simplement que c'est à moi de soupeser la réalité d'un gouvernement par rapport aux Français.\

Alors Edith Cresson ? Quand le moment est venu, les premiers mots que je lui ai dits lorsque je l'ai pressentie c'était : "Edith, il faut que vous acceptiez de prendre des mesures qui vous rendront impopulaire. Il n'y a pas beaucoup d'hommes politiques qui aiment cela. Vous devez réaliser les grands équilibres financiers. Cela dit, quand vous aurez accompli ce premier temps de votre tâche, il vous restera encore bien des mois pour fonder ce que vous êtes capable de faire

pour construire, pour panser les plaies, pour encourager les Français, et le cas échéant, pour vous faire aimer d'eux".

- QUESTION.- Vous lui dites "vous avez encore des projets, et des projets pour des mois...".

- LE PRESIDENT.- Je suis convaincu que même, dès aujourd'hui, les Français commencent à se rendre compte de la qualité du Premier ministre. Vous ne la connaissez pas beaucoup et les Français non plus.

- QUESTION.- Ils apprendront à la connaître ? N'est-ce pas parce que vous êtes trop indulgent à son égard... ?

- LE PRESIDENT.- Ils l'ont connue à travers des mesures dures comme l'augmentation de la cotisation sociale. Il est certain que c'était difficile pour elle. Elle a eu le courage de le faire. On ne peut pas lui en vouloir. Il fallait choisir. Il fallait bien que la sécurité sociale ne sombre pas. Est-ce qu'il fallait augmenter les cotisations durablement, à répétition ? Ou est-ce qu'il fallait cesser de payer les prestations, de cesser de payer ce qui est dû aux assurés sociaux ?

- QUESTION.- Son prédécesseur ne pouvait pas régler ces mesures impopulaires ?

- LE PRESIDENT.- Il pouvait le faire. Il en était parfaitement capable. Il m'a semblé que ce gouvernement commençait d'être un peu divisé.\

QUESTION.- Il y a eu une affaire sur laquelle, à ma connaissance, monsieur le Président, vous n'avez rien dit : la contamination des hémophiles et des transfusés par le virus du SIDA, affaire qui a vraiment bouleversé l'opinion. Est-ce que vous demandez, monsieur le Président que la justice qui enquête en ce moment, aille au bout, quoi qu'il arrive ?

- LE PRESIDENT.- Bien entendu. La justice est saisie. Pourquoi est-ce qu'elle n'irait pas jusqu'au bout de son enquête, et le cas échéant, de son jugement ? C'est une affaire grave. Est-elle scandaleuse en soi ? En tout cas, elle est de toute manière dramatique. Elle est dramatique sur le plan humain. Comment ne pas éprouver une immense compassion ? J'ai rencontré les dirigeants des associations d'hémophiles, ce sont des gens qui portent dans leur chair le drame qu'ils subissent et ils représentent des milliers d'hommes et de femmes qui connaissent la même peine.

- Je les ai trouvés très dignes. Nous avons beaucoup discuté et j'estime qu'on leur doit, que personnellement je leur dois justice. Donc, d'une part, une grande compassion, une grande solidarité, une grande amitié, mais en même temps, puisqu'ils ont à se plaindre quelque part d'erreurs dont ils souffrent cruellement et dont leurs amis, leurs proches souffrent en même temps qu'eux, il faut bien que le partage des responsabilités soit fait et seule la justice est en mesure de le faire.

- QUESTION.- Cela veut dire qu'il y aura une loi d'indemnisation ?

- LE PRESIDENT.- Pour l'indemnisation, il y a débat. M. Bianco a fait quelque chose de très bien. Les organisations en question, en particulier d'hémophiles, préfèrent une loi.

- J'avais déjà beaucoup discuté de ces sujets au moment où les victimes du terrorisme étaient nombreuses en France. J'en ai discuté en particulier avec leur présidente, Mme Rudetzki. Elle m'avait convaincu qu'il fallait procéder à des mesures très courageuses, qu'il ne fallait pas négocier. On n'a pas le droit de faire cela.

- Personnellement, je pense - et je le dirai à Edith Cresson - que oui, il faut une loi. Il faut que le Parlement tout entier s'associe aux mesures qui doivent être prises pour tenter de compenser un dommage qui ne peut pas l'être entièrement.

- QUESTION.- Cela peut se faire en urgence d'ailleurs.\

QUESTION.- Claude Evin, qui est l'ancien ministre de la santé, a accordé, en 1990, la Légion d'Honneur au docteur Garretta qui n'encourait aucun reproche officiel. M. Evin dit avoir reçu et fait ce qu'il a fait sur ordre écrit de l'Elysée. Vous connaissez M. Garretta ? C'est vous qui l'avez demandé ? Pourquoi le protégez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Il n'est pas très traditionnel de parler de cette manière mais après tout pourquoi pas, les traditions ne sont pas toujours sacro-saintes. Mais moi, je ne connais pas le docteur Garretta. L'ai-je rencontré au hasard de cérémonies publiques ? C'est possible, je n'en sais rien. Je ne le connais pas du tout personnellement.

Un message de 1990 de la part des plus hautes responsabilités médicales et des plus respectables

- J'ai reçu en 1989, de la part des plus hautes personnalités médicales et des plus respectables, une intervention extrêmement chaleureuse en faveur du docteur Garretta, en disant que le centre de transfusion sanguine était un modèle dans le monde et qu'il s'agissait d'un homme de grand mérite. Généralement les décorations de ce type ne sont accordées que sur proposition de gens incontestables. J'ai donc fait demander à M. Evin ce qu'il en pensait. On fait cela avec tous les ministres, chaque fois qu'il y a des Légions d'Honneur ou des décorations du Mérite, on demande au ministre compétent. Mais il a dit : non, pour l'instant il y a une discussion, presque un conflit entre le docteur Garretta, le Centre de transfusion sanguine et les associations d'hémophiles sur la manière d'indemniser le dommage. Ce n'était pas sur le fond, c'était sur l'indemnisation.

- QUESTION.- On lui a donné quand même.

- LE PRESIDENT.- A ce moment-là nous avons retiré la proposition.

- Et puis quelques mois ont passé, j'ai reçu des interventions des mêmes personnalités incontestables, que je respecte personnellement beaucoup, qui disaient : "le docteur Garretta doit avoir cette distinction". J'ai retourné la demande au ministre de la santé qui cette fois n'a pas fait d'objection. Voilà comment le docteur Garretta est devenu Chevalier de la Légion d'Honneur. Mais moi, je n'ai absolument rien à dire à l'égard de cette personnalité & puisqu'aujourd'hui il se trouve mis en cause sur le plan judiciaire, il appartient à la justice de trancher. Mais moi personnellement, je ne suis pas du tout juge en la matière.\

QUESTION.- Je voudrais vous poser deux questions encore sur ce thème, parce qu'aujourd'hui, en France, on a l'impression que personne n'accepte d'assumer les conséquences de ses actes et de son autorité. Alors on dilue les responsabilités, et puis ensuite on escamote ou on cherche à escamoter.

- LE PRESIDENT.- Parlez d'une façon précise.

- QUESTION.- Il y a trop de médecins, d'experts, de politiques, d'administratifs qui disent : ce n'est pas moi, c'est lui, c'est l'autre, c'est le cousin, c'est le voisin... C'est choquant pour les Français.

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'il faut que ceux qui nous écoutent distinguent bien qu'il y a deux problèmes importants. Le problème a été d'abord celui du dépistage des hépatites et du SIDA. Sur ce terrain-là, il semble que la France et les Etats-Unis d'Amérique soient les deux pays du monde les plus en pointe qui possèdent les meilleures techniques. Le problème s'est posé à partir de mars - avril 1985 de savoir s'il convenait de rendre obligatoire un dépistage systématique pour tout don du sang. Pour cela, il y a des tests, il y a un test américain et un test français de l'Institut Pasteur.

- QUESTION.- Diagnostic Pasteur et Western Abott du côté américain.

- LE PRESIDENT.- Cela porte ce nom-là en effet en raison des laboratoires inventeurs.

- QUESTION.- Est-ce que l'on a pas joué les préférences nationales ?

- LE PRESIDENT.- Non, cela, c'est tout à fait secondaire. Le dépistage, lui, n'est pas vraiment mis en cause, car le gouvernement de Laurent Fabius, et Laurent Fabius lui-même ont réagi très vite. Il a été saisi officiellement par le directeur général de la santé le 11 juin 1985, je crois, et il a décidé le dépistage systématique le 19 juin. Huit jours, vous savez, c'est peu, quand on connaît les lenteurs administratives.

- D'autre part, le système a commencé d'être mis en place une douzaine de jours après, c'est-à-dire à partir du 1er juillet en Ile-de-France, à Montpellier, à Strasbourg, à Nancy, etc.. Il a été étendu à tout le pays à partir du 1er août.

- Je ne dis pas que ce ne soit pas un sujet très sérieux, je suppose qu'à l'heure actuelle la justice qui est saisie s'en occupe.\

QUESTION.- Qu'est-ce qui vous a choqué ? Qu'est-ce qui vous a touché ?

- LE PRESIDENT.- C'est surtout l'autre élément de cette affaire qui me paraît à moi être le plus important, parce que le moins bien résolu, qui est celui du chauffage des produits sanguins. Des savants ont découvert assez récemment, à partir de 1983 et dans les années suivantes, que le virus du SIDA ne résistait pas à la chaleur, et cette thérapeutique s'est développée depuis 1985.

- QUESTION.- Et là vous trouvez qu'il y a eu un peu de retard, d'hésitation, d'inertie ?

- LE PRESIDENT.- C'est un cas général dans tous les pays industriels qui sont à l'heure actuelle

assailis par la contagion du SIDA, puisque la France a été un des tout premiers, le 1er octobre 1985, à prendre des dispositions pour arrêter cela.

- QUESTION.- Mais il y a eu deux ou trois mois pendant lesquels...

- LE PRESIDENT.- C'est la justice qui le dira, pour diverses raisons que je n'ai pas à examiner, dont certaines paraissent bonnes et d'autres moins certaines, mais qui sont à l'heure actuelle examinées par la justice, et moi je n'ai pas à interférer, surtout en raison de ma fonction.

- QUESTION.- Mais c'est terrible qu'en France on soit obligé de poser ces questions au Président de la République. C'est le système français, ou le "mal français", comme dirait Alain Peyrefitte.

- LE PRESIDENT.- Ce que je veux vous dire, c'est que le gouvernement actuel a réagi. Si l'on sait ce que l'on sait, c'est parce que Jean-Louis Bianco et Bruno Durieux ont demandé un rapport qui a établi une chronologie, c'est le rapport Lucas. C'est à partir de là qu'on a pu avoir un panorama de ce qui s'était passé. Et, aujourd'hui, les mêmes ministres ont réorganisé de fond en comble leur système de contrôle et de surveillance, pour ne pas retomber dans la même erreur.\

QUESTION.- Ce que je veux savoir, c'est quelle leçon vous en tirez pour après ?

- LE PRESIDENT.- Il ne faut pas que cela recommence !

- QUESTION.- Quelle leçon en tirer, parce qu'il y a des trafics de sperme, des trafics de sang, des trafics d'organes, on découpe le corps humain en morceaux et on le vend.

- LE PRESIDENT.- Vous généralisez le problème et vous avez raison. C'est moi qui ai créé le Comité national d'Ethique...

- QUESTION.- Qui est étrangement silencieux, au passage !

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'il travaille, il travaille beaucoup. Ce Comité national d'Ethique, d'ailleurs a aujourd'hui des correspondants dans le monde, parce qu'il y a des comités internationaux d'éthique, ce sont eux qui déterminent tous les problèmes de vente et de transferts d'organes, les problèmes de mères porteuses.

- QUESTION.- Est-ce qu'il ne faut pas une loi sur la bio-éthique que vous avez commencé à faire préparer ?

- LE PRESIDENT.- Justement \pounds oui il la faut. Vous savez, c'est très difficile. Cela pose des problèmes moraux, des problèmes religieux, des problèmes techniques extrêmement complexes.

- QUESTION.- Mais même l'opposition y est prête ?

- LE PRESIDENT.- Oui, sûrement.

- QUESTION.- Si on en parle, c'est qu'on anticipe des drames à venir, autant qu'on le fasse dès maintenant.

- LE PRESIDENT.- C'est un domaine dans lequel il ne peut pas y avoir de majorité et d'opposition. C'est un domaine humain qui nous touche à la moelle. C'est un problème fondamental des sociétés modernes. Donc je pense qu'en dehors de quelques-uns qui cherchent toujours à pêcher en eau trouble, personne ne cherche à distinguer les responsabilités. Sauf bien entendu les juges, qui ont en fin de compte le devoir de trancher, pour que nous soyons désormais à l'abri de ce type de catastrophe.\

QUESTION.- J'en viens au problème des institutions. On parlera tout à l'heure des problèmes de l'Europe.

- LE PRESIDENT.- Je suis là pour vous répondre. Je ne peux pas répondre à tout. Par exemple je n'ai pas de compétence médicale, je ne peux pas discerner à priori qui a tort et qui a raison, lorsque j'entends des experts s'exprimer différemment.

- Savez-vous que pendant très longtemps on a pensé que le SIDA n'était pas le résultat d'un virus ? C'est le professeur Montagnier qui le déclarait il y a quelques jours, le professeur Montagnier qui est un homme merveilleux reconnu dans le monde entier. On a cru longtemps qu'être séro-positif, était une garantie contre le SIDA parce que l'on sécréterait des anticorps contre la maladie. C'est très récemment qu'on a su que la séro-positivité était en effet très dangereuse.\

QUESTION.- J'en viens à des questions que vous connaissez mieux et que vous maîtrisez mieux que la plupart des Français. Vous êtes en charge de la responsabilité suprême, en tant que Président de la République, vous êtes dans ce palais mythique et convoité, depuis dix ans, et

vous l'avez dit, pour quatre ans puisque vous voulez respecter les échéances.

- LE PRESIDENT.- Je n'ai rien dit de tout cela ! J'ai dit que j'appliquais la Constitution, même si je fais des réserves sur l'ensemble et sur certaines de ses dispositions.

- QUESTION.- Alors la Vème République a trente-trois ans. Certains disent qu'il faut la moderniser, la démocratiser, la rajeunir disaient Alain Duhamel et certains hommes politiques. Est-ce que vous êtes tenté de le faire ? Est-ce que vous en avez envie ?

- LE PRESIDENT.- Ceux qui disent cela, de tout bord, ont raison, et je ne peux que m'en réjouir si je me souviens des combats que j'ai menés. Parce qu'après tout, cette Constitution, moi, je ne l'ai pas votée, j'ai même voté contre, et à travers les années j'ai expliqué pourquoi. J'ai fait des propositions, j'ai énoncé des critiques, souvent dures. Bref, c'est un combat qui est pour moi très important.

- Alors lorsque je vois un certain nombre de ceux qui ont été les auteurs, les défenseurs passionnés, un peu systématiques même, de la Constitution, des institutions de la Vème République telles qu'elles ont été votées à l'époque, lorsque je les vois me demander, à moi, de changer des institutions, j'ai envie de leur dire : mais venez, je vous en prie, venez me voir !

- QUESTION.- Qu'est-ce que vous leur dites ? Vous leur dites : c'est le monde à l'envers ?

- LE PRESIDENT.- Je leur dis : je me réjouis de voir que vous avez enfin réfléchi. Vous avez même mis un peu trop de temps, il valait mieux réfléchir le premier jour que le dernier ! Mais vous êtes les bienvenus, et avec vous le cas échéant, ou sans vous s'il le faut, ces institutions je les corrigerai. Je les corrigerai bien entendu - j'ai l'air de dire une vérité de la Palice, - avant la fin de mes fonctions. Je ne partirai pas sans avoir modifié les institutions, ou du moins sans avoir saisi le Parlement et les Français des modifications que j'estime nécessaires.

- QUESTION.- Je vais jouer aux questions des dates, après 1993 ? Avant 1993 ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que le meilleur moment pour le faire serait dans le deuxième semestre 1992, c'est-à-dire après les élections régionales, pour que cela ne vienne pas interférer, mais avant la nouvelle législature, comme cela toutes les cartes seront sur la table et on saura de quoi on parle.\

QUESTION.- On va savoir sur quoi par exemple ? C'est passionnant ! Cela va intéresser les Français ! Question : est-ce que vous êtes favorable à l'instauration d'un régime présidentiel ? Plus de Premier ministre ?

- LE PRESIDENT.- Je vais vous dire, n'attendez pas de moi que j'expose l'ensemble des projets que j'ai pratiquement retenus. Quand je le ferai, je saisisrai l'ensemble des Français naturellement.

- QUESTION.- Je sais bien, monsieur le Président, dites-nous simplement ce que vous voulez, ce que vous ne voulez pas.

- LE PRESIDENT.- Je ne compte pas m'arrêter là. Si je vous rencontre aujourd'hui dans une émission qui peut intéresser beaucoup de nos compatriotes, c'est pour vous dire des choses.

- Vous posez un problème de principe, celui d'une VIème République avec un régime présidentiel de type américain : le Président de la République forme un gouvernement, ce gouvernement est responsable devant lui, et pas devant le Parlement. Mais le Parlement ne peut pas être dissout, si bien que toutes les affaires viennent directement chez le Président de la République.

- QUESTION.- Votre réponse c'est ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que ce soit conforme à nos traditions, que cela corresponde au tempérament des Français, donc je suis plutôt "pas favorable". Il y a des fois où je suis tenté, où je dis : "c'est plus clair". Mais si vous me demandez oui, ou non ? C'est non !

- QUESTION.- Donc vous nommerez encore des Premiers ministres ? Il y en a un ou deux qui peuvent se rassurer...

- LE PRESIDENT.- Je nommerai des Premiers ministres, et ils gouverneront, et croyez-moi tous ceux que j'ai nommés ont gouverné.

- QUESTION.- La question revient : faut-il changer de République ?

- LE PRESIDENT.- Le numéro m'est indifférent.\

QUESTION.- On change de République.. Vous avez entendu M. Balladur, il y a plus longtemps, et M. Chirac plus récemment, ils sont prêts.

LE PRESIDENT. M. Balladur a dit qu'il n'était pas prêt à changer de République. M. Chirac a dit qu'il n'était pas prêt à changer de République.

- LE PRESIDENT.- Mais oui, j'ai d'autant plus de plaisir que ce sont les derniers arrivés. Je n'ai pas besoin pour l'instant de sortir mes références évangéliques pour dire la satisfaction que j'éprouve à voir ou à entendre ceux dont vous venez de parler surenchérir en me disant : après tout, en 1958 - 1959 vous aviez raison. Ils ne le diront jamais ! Mais je prends les choses un peu comme cela !

- On se trouve maintenant plutôt ensemble pour modifier les institutions, sur différents points très importants.

- QUESTION.- Lesquels ?

- LE PRESIDENT.- Sur le plan de l'exécutif, du législatif, du judiciaire, du referendum.

- QUESTION.- C'est-à-dire ? Indépendance pour la justice, le pouvoir du Parlement renforcé ?

- LE PRESIDENT.- L'exécutif, c'est-à-dire s'intéresser à la durée du mandat présidentiel.

- QUESTION.- On y arrive !

- LE PRESIDENT.- Sur le plan judiciaire, si on peut extrapoler un peu, le Conseil constitutionnel devrait voir sa compétence élargie à toutes les plaintes individuelles naturellement triées par la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat. Mais cette réforme a avorté par le refus du Sénat.

- QUESTION.- Vous la relancez ?

- LE PRESIDENT.- Naturellement.

- QUESTION.- ... avec une idée de Robert Badinter, que vous reprenez, vous relancez...

- LE PRESIDENT.- Elle sera adoptée, je suis sûr que les Français consultés me donneront raison car c'est de la démocratie. Et puis le Conseil supérieur de la Magistrature, pas simplement le Conseil supérieur de la Magistrature, la relation entre les différents grands Corps de Magistrats, le Siège, le Parquet et le gouvernement par le canal du Garde des Sceaux, tout cela c'est un sujet qui sera traité.

- Quant au problème législatif, je suis de ceux qui pensent que le Parlement est trop étouffé. C'est le résultat du système adopté il y a trente-trois ans. J'ai souvent dit que tant que je serai Président de la République, je veillerai à ce qu'autant que possible les institutions puissent respirer. Je m'aperçois qu'au bout du compte, malgré mes efforts, le Parlement est étouffé. Il l'est exagérément. Il ne doit pas l'être, c'est lui qui fait la Loi. Je voudrais voir quand même le Parlement disposer d'une plus grande initiative pour faire des propositions.

- QUESTION.- C'est vous qui le dites ?

- LE PRESIDENT.- Ce que je dis là m'engage.\

QUESTION.- Bien sûr, autrement dit, le Président de la République ce soir annonce qu'il ouvre un grand chantier de réformes institutionnelles, à partir du second semestre 1992.

- LE PRESIDENT.- Qui pouvait penser, connaissant mes positions depuis plus de trente ans que, devenu Président de la République, au demeurant à deux reprises, je ne ferais pas ce que j'avais dit, ou que je ne ferais pas ce que les autres ont dit avant moi et qu'ils n'ont pas fait ? On me presse par exemple aujourd'hui du côté de l'ancien Président de la République, - je ne veux pas engager de polémique avec lui, c'est lui qui l'engage avec moi, on me dit : "Le quinquennat c'est inadmissible qu'il ne le fasse pas, le cas échéant il faudra qu'il s'en aille ". Mais vraiment si cela avait été fait avant 1981, je n'aurais pas à me poser la question !

- QUESTION.- Pourquoi c'est relancé, cela devient une nécessité ?

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'on mélange un peu les problèmes de droit public, les problèmes de fond avec les problèmes de circonstances. Il y a certains membres de l'opposition, on le disait tout à l'heure, qui sont vraiment très pressés, qui mélangent tout.

- Vous vous souvenez de la phrase de Georges Pompidou, auquel la question avait été posée par je ne sais qui, "je ne me considère pas du tout engagé par les résultats des élections législatives". Je pourrais parler comme lui, je ne parle pas comme lui, le débat n'est pas engagé à ce point-là. Ce que je veux dire c'est que le Président de la République est élu par le peuple, son mandat comporte une certaine durée, sa durée peut être modifiée. En droit, cette durée ne me viserait pas puisque j'ai été élu sous un certain statut, cela c'est la règle de la non-rétroactivité.

Politiquement, moralement... Je suis seul juge de ce qu'il conviendra de faire.

- QUESTION.- M. Giscard d'Estaing a réclamé un referendum sur le quinquennat en appelant M. Chirac à une majorité parlementaire.

... et de cette manière parlementaire.

- LE PRESIDENT.- Je ne voudrais pas me répéter, cela pourrait lasser ceux qui nous écoutent mais c'est ce que je demande depuis si longtemps ! Je dis, depuis longtemps qu'il faudra bien que l'on raccourcisse le mandat présidentiel, surtout en cas de renouvellement, ce qui peut arriver d'autres fois. C'est arrivé avec le Général de Gaulle et c'est arrivé avec moi. Je le dis depuis si longtemps ! Je répète que je suis très content que les autres personnalités de l'opposition se rallient. Elles se rallient sur un ton qui pourrait apparaître comme un ton de sermon. Il sera temps de voter tout cela. Moi, je ne me sentais pas vraiment gêné ces dernières années, je me sentais sûr de moi. Je n'ai jamais craint de moi qu'il pût y avoir un acte nuisible à la démocratie, je serais, le cas échéant - cela dépend de qui - moins sûr de mes successeurs. Alors je prendrai mes précautions.\

QUESTION.- Alors on précise : réduction du mandat présidentiel de sept ans à cinq ans, à six ans ?

- LE PRESIDENT.- J'annoncerai tout cela aux Français dans un délai qui sera relativement bref.

- QUESTION.- Et si c'est les cinq ans, avant 1993 ? La question qui va vous être posée c'est : est-ce que politiquement vous l'appliquerez à vous-même ?

- LE PRESIDENT.- Il y aura des mesures qui relèveront du referendum et d'autres mesures qui relèveront du vote parlementaire et le tout sera soumis au peuple, ou au Parlement, entre les élections régionales et la fin de l'année 1992.

- QUESTION.- Donc, vous vous sentez lié au résultat du référendum ?

- LE PRESIDENT.- Je vous l'ai déjà dit tout à l'heure : sur le plan du droit, mon mandat comporte sept ans.

- QUESTION.- J'ai entendu le Droit, mais vous ?

- LE PRESIDENT.- Je ferai ce que je considérerai bon pour mon pays, étant entendu que moi aussi il m'arrive de trouver que quatorze ans c'est long ! Je l'ai déjà dit, souvent même, à vous !

- QUESTION.- On va interpréter : il a envie de partir !

- LE PRESIDENT.- Pas du tout, vous passez d'un point de vue subjectif à une dimension de droit constitutionnel fondamental. Non, je me trouve parfaitement en état de poursuivre ma tâche jusqu'au terme qui m'a été fixé. Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire, simplement sur le point sur lequel vous m'avez interrogé à l'instant, j'en suis seul juge. Mon droit est celui que m'ont fixé les Français en m'élisant en 1981 et en me réélisant en 1988. Voilà le Droit ! Le reste dépend de moi.\

QUESTION.- Avec quel mode de scrutin législatif les Français vont-ils voter en mars 1993 ?

- LE PRESIDENT.- Le mode de scrutin, on en discute et on dit beaucoup de bêtises.

- Je n'ai jamais pris l'initiative de revenir à la proportionnelle intégrale. On me dit que j'aurais imposé cela, y compris au Parti socialiste ! Jamais de la vie ! Je discute de ces choses avec Pierre Mauroy que je rencontre chaque semaine. C'est normal, il est le Premier secrétaire du parti majoritaire et en plus c'est un ami personnel et il est mon lointain successeur à ce poste.

- J'en discute avec lui et il m'a convaincu de la nécessité d'aboutir à un scrutin mixte, majoritaire et proportionnel, pour tenter de réunir les qualités des deux modes de scrutin et d'éliminer leurs défauts.

- QUESTION.- Pour 1993 ?

- LE PRESIDENT.- Pour 1993, naturellement.

- QUESTION.- Un mode de scrutin pour vous, ce n'est pas un mur, un dogme ?

- LE PRESIDENT.- Non, cela ne l'a jamais été, pourvu que le scrutin soit démocratique. La proportionnelle intégrale qui figurait dans le programme des socialistes et qui a généralement figuré dans les programmes de la gauche depuis le début de la République, est un mode de scrutin démocratique. On l'a appliquée d'ailleurs en 1986.

- Le scrutin majoritaire est aussi un mode de scrutin démocratique. Le scrutin mixte, auquel pense Pierre Mauroy et que j'approuve, est un mode de scrutin qui doit également rester démocratique par une juste part faite à la nécessité d'une part, de voir représenter tous les courants de l'opinion française et, d'autre part, de ne pas avoir une Assemblée ingouvernable.

- Je ne sais pas pourquoi certains disent que ma commodité serait de ce côté plutôt que de celui-

là. Ma commodité personnelle ne compte pas dans cette affaire, c'est l'intérêt du pays qui est en cause.

- QUESTION.- Et ce sera annoncé, prévu, organisé avant les régionales ou après les régionales là aussi ?

- LE PRESIDENT.- Pierre Mauroy a répété qu'il espérait que tout cela fût clair, défini et le cas échéant adopté au cours de la session. Je pense qu'il a raison £ plus tôt on connaîtra les règles, mieux cela vaudra.\

QUESTION.- Alors, on va faire entrer à la fois des écologistes et le Front national à l'Assemblée ?

- LE PRESIDENT.- Non £ où il y aura proportionnelle, il y aura forcément une représentation de tous les groupes qui auront atteint un certain coefficient.

- QUESTION.- Les écologistes, vous souhaitez une alliance entre le parti socialiste et eux ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas "mon rayon", excusez-moi de m'exprimer de façon commune, mais ce n'est pas de mon domaine.

- QUESTION.- Mais pourriez-vous nommer un Premier ministre écologiste ?

- LE PRESIDENT.- C'est le jeu des partis et je respecte leur entière compétence dans ce domaine.

- QUESTION.- Est-ce que je peux vous demander si, en tant que Président socialiste, cela ne vous choquerait pas de voir un groupe d'extrême-droite rentrer à l'Assemblée nationale sous votre autorité, même si cela établit un plus grand équilibre ?

- LE PRESIDENT.- Les Français votent comme ils veulent. Je serais choqué qu'on les en empêchât, mais bien entendu je les inviterai, j'inviterai tous ceux qui croient dans la démocratie, à éviter l'élection en trop grand nombre de ce type de représentants du peuple qui seraient nuisibles à la République, à ses valeurs fondamentales, à son histoire.\

QUESTION.- La Vème République a toujours vécu avec deux blocs qui étaient face à face, qui se combattaient. Aujourd'hui, il y a combien de familles politiques dans ce que vous voyez ? Sans entrer dans le détail, il y a combien de familles ? Vous en voyez trois, quatre ?

- LE PRESIDENT.- Je ne sais pas, ce n'est pas ce que je veux, c'est ce que les Français veulent. Il y a en gros, naturellement, un Parti du progrès, c'est le parti de ceux, comme on disait au XIXème siècle, qui veulent le progrès, qui veulent la justice sociale, ceux-là se situent généralement à gauche, pas seulement mais surtout à gauche. Et puis, il y a ceux qui préfèrent conserver ce qui est, et ils ont souvent leurs qualités, c'est ce qu'on appelle la droite. A l'intérieur de ces deux groupes, il y a plusieurs familles. Est-ce qu'il y aura des coalitions à l'intérieur de ces familles avec les gens de l'autre bord ? Moi, je n'en sais rien. Selon le résultat des élections législatives, je désignerai un Premier ministre représentatif de la volonté populaire.

- QUESTION.- Ce sera plus facile ou plus compliqué qu'en 1986 ?

- LE PRESIDENT.- En 1986, ce n'était pas difficile de désigner l'un des vainqueurs de l'élection, c'est ce que j'ai fait.

- QUESTION.- Vous l'avez fait deux jours après ...

- LE PRESIDENT.- Tout de suite.\

QUESTION.- On dit, on répète et, même si vous dites le contraire, j'aimerais bien entendre cette fois-ci votre version, que la cohabitation a été pour vous un calvaire et que vous n'avez pas envie de le revivre. C'est peut-être agaçant mais vous n'avez pas envie de revivre une expérience de cette nature ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas agaçant du tout, ce ne sont pas mes propres termes. J'avais un gouvernement qui était très représentatif de la nouvelle majorité. Dans ce gouvernement, il y avait des hommes et des femmes de valeur, ils ne l'étaient pas tous mais, enfin, qui peut prétendre ne réunir que des gens de valeur dans un gouvernement ?

- Et puis, ils avaient leurs idées, lorsqu'ils débordaient et heurtaient mes convictions profondes en me demandant de passer par des procédures contestables, notamment par des ordonnances, eh bien, je m'en tenais à la lettre des institutions, et je leur disais : faites-le, mais moi je ne contresignerai pas. Je ne suis pas responsable, c'est tout.

- QUESTION.- Mais pour après 1993, vous en vivriez une s'il le fallait ?

LE PRESIDENT.- Tout d'abord, je ne suis pas responsable de ce qui se passe.

- LE PRESIDENT.- Tout Président de la République doit prendre la majorité que le peuple lui envoie. Elle peut ne pas correspondre à ses souhaits, mais son devoir c'est d'en tirer la conséquence honnête par rapport au jeu, au grave jeu de la démocratie.\

QUESTION.- Je voudrais vous poser une question sur la peine de mort. Vous savez qu'il y a un grand débat qui est reparti. Vous avez suivi comme nous l'assassinat tragique des deux fillettes, Muriel et Ingrid, le drame de leurs familles, un drame qui se renouvelle trop, disent des spécialistes, et à cette occasion, une majorité de Français interrogés réclament le rétablissement de la peine de mort. Est-ce que vous êtes prêt à ouvrir à nouveau le débat ?

- LE PRESIDENT.- Vous pouvez bien imaginer que ce double meurtre m'a fait mal. On n'ose pas imaginer à la fois le supplice de ces enfants, et la douleur de ceux qui les aimaient. On se sent si proche à ce moment-là et si impuissant à corriger le malheur. Le meurtre de ces deux enfants, après tant d'autres, m'a vraiment fait mal. Et le problème de la peine de mort devient, j'ai envie de dire, harcelant. Cet homme, l'assassin, mérite la mort. Mais il faut ensuite éloigner sa pensée de cela. Dans tous les pays civilisés, on cherche à réfléchir et on constate que les crimes d'origine sexuelle échappent aux lois. Qu'il y ait la peine de mort ou pas, il y a, grosso modo, le même nombre d'attentats. Ces pulsions ne sont pas arrêtées par un texte de loi. D'autre part, il y a ce grand débat : accepte-t-on, nous, la société, de tuer parce qu'un individu a tué ? Je vous avais dit, il y a quelques années...

- QUESTION.- Il y a dix ans, le 16 mars 1981 avec Alain Duhamel dans un "Cartes sur table" et vous restez sur cette ligne ?

- LE PRESIDENT.- Je suis contre la peine de mort, vous avais-je dit. Avec Robert Badinter, nous avons tenu parole, nous avons supprimé la peine de mort. Nous avons rejoint la ligne de tous les grands pays civilisés et nous sommes aujourd'hui dans le cadre des accords européens sur le respect des hommes et le refus de la peine de mort. Je n'entends pas changer de position.

- QUESTION.- Pas de consultation des Français sur ce sujet ?

- LE PRESIDENT.- Non. Le "non" est lié à la loi, elle a été adoptée.\

QUESTION.- On pourrait envisager une plus grande sévérité, avec des peines incompressibles contre les grands criminels.

- LE PRESIDENT.- Personnellement, c'est ce que je pense, et je n'ai pas accepté d'exercer mon droit de grâce en faveur de personnes coupables de crimes contre des enfants.

- J'avais reçu les associations de parents d'enfants assassinés. Ce fut un des moments les plus pénibles de ces dix dernières années et en même temps j'admirais la manière dont ces gens réagissent. Qu'ils soient remplis du désir de punir ou qu'ils aient une conception spirituelle de la vie qui ne les amène pas jusque-là, tous avaient beaucoup de noblesse dans leur douleur. Je me suis senti une obligation à leur égard, je leur ai dit : je n'userai pas de mon droit de grâce à l'égard de criminels qui s'en sont pris à des enfants.

- Sur la question des peines incompressibles, en effet, j'estime personnellement (il faut que j'en discute avec le Garde des Sceaux, ce n'est pas moi qui fais la loi, je discute avec les responsables) qu'il faudrait être plus sévère sur leur durée pour ce type de crime.\

QUESTION.- Vous avez dit beaucoup de choses pendant cette émission. Je ne peux pas terminer sans vous faire parler de l'Europe, d'abord parce que nous sommes à un an du grand Marché unique européen et à un mois du Sommet des Douze à Maastricht. D'après un sondage, qui me semble significatif, du "Parisien" de samedi, avec le CSA, six Français sur dix ont aujourd'hui peur de l'Europe. L'Europe, ils la ressentent comme une contrainte. Elle nous impose des décisions qui viennent d'ailleurs.

- Et vous, vous dites : l'Europe, c'est l'espoir, l'Europe, c'est l'avenir. Quand vous disiez à "L'Expansion" : "Réussir le Sommet de Maastricht, tout le reste en dépend", qu'est-ce que ce serait, la réussite de Maastricht ?

- LE PRESIDENT.- Comme l'a dit Pierre Mauroy, à midi, "les Français expriment leur déprime chaque fois qu'on les interroge sur ceci et sur cela " Mais ce désenchantement général doit se transformer. La France est quand même un vieux et grand pays, on a des ressources, des réserves d'énergie, on se reprend vite, et on va se reprendre.

- Or, le problème est posé comme cela : s'il n'y a pas d'organisation commune de l'Europe, de la

... et, le problème est plus complexe que celui de l'organisation commune de l'Europe, de la Communauté des Douze, tous les pays qui composent l'Europe n'en continueront pas moins d'exister ! Ils se livreront simplement à une concurrence plus sauvage encore. Il n'y aura pas de loi commune, on se retrouvera dans la situation d'avant, avec les échecs de la plupart des entreprises qui allaient dans ce sens. On va donc retrouver l'Europe du XIXème siècle, l'Europe des compétitions nationales, sans règles, sans lois, en même temps sans progrès commun. Le Marché commun a apporté à l'Europe des Douze, un immense progrès, partout, et notamment en France, et particulièrement pour l'agriculture française...

- QUESTION.- Et pour demain, pour les agriculteurs qui se sentent menacés, pour les industriels, pour les routiers ? Pour demain, cela peut être une chance ?

- LE PRESIDENT.- Naturellement, c'est une compétition et, dans cette compétition, il faut être les meilleurs. Je ne dis pas qu'on sera les meilleurs partout, mais il faut être les meilleurs assez souvent pour qu'au total la Nation soit en progrès, qu'elle gagne des marchés et qu'elle soit considérée en Europe et dans le monde, surtout lorsqu'elle sera le porte-parole de cette Europe, car à tour de rôle les pays qui la composent la représentent (j'ai moi-même présidé deux fois la Communauté européenne). La France grandira au travers de l'Europe, sa voix sera plus entendue. Et pour chaque profession, le fait d'être associée intimement à des professionnels des autres pays devrait normalement permettre à la France de franchir une étape dans l'évolution moderne.

- Moi, je crois que l'Europe est très importante. En plus, elle est importante sur le plan intellectuel, sur le plan spirituel. C'est important de se sentir frères, frères de combat, dans la paix, avec des Allemands, des Italiens, des Anglais, des Espagnols... Et puis avec les autres que j'ai appelés à venir travailler au sein d'une Confédération, c'est-à-dire les anciens pays de l'Est, et puis encore les pays de libre échange comme la Suisse, l'Autriche, la Suède...\

QUESTION.- C'est extraordinaire ! Vous parlez de l'Europe, d'un coup, avec une passion ! Il en faut, pour nous en faire accepter l'idée !

- LE PRESIDENT.- Parce que c'est le choix à faire ! Ou bien la France reste à l'intérieur de ses frontières, qu'elle tente de rendre imperméables, pour échapper au risque de la concurrence, et elle n'y arrivera pas car il n'y a pas de frontières imperméables...

- QUESTION.- Il n'y a pas de choix, finalement ! La France toute seule, comme cela, ce n'est plus possible...

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'elle serait victime d'elle-même.

- QUESTION.- Les autres pays tout seuls, ce n'est pas possible non plus.

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'il faut avoir l'audace de regarder à l'horizon, de commencer à comprendre l'Europe et à l'aimer. Notre patrie, bien entendu, est là, mais - j'ai déjà employé l'expression - "notre avenir, c'est l'Europe". Il faut quand même pouvoir parler aux Américains, il faut pouvoir parler aux Japonais, il faut pouvoir discuter d'égal à égal, et nous pouvons le faire au travers de l'Europe. C'est un grand idéal.

- QUESTION.- A travers Maastricht, vous pensez qu'on peut le faire ?

- LE PRESIDENT.- A Maastricht, il s'agit de quoi ? Il s'agit d'adopter, ou de refuser - d'adopter, je l'espère - deux nouveaux traités :

- un traité sur l'union politique, celle dont nous parlons à l'instant,

- et un autre sur l'union économique et monétaire.

- Cela, c'est une novation considérable par rapport au Traité de Rome, par rapport à l'Europe que nous avons connue depuis sa naissance, celle du Marché commun.\

LE PRESIDENT.- ` Suite sur la construction européenne ` Alors, ce changement considérable va donner naissance à des institutions politiques, à des décisions politiques, à une démocratisation aussi de l'Europe. Le Parlement européen doit avoir davantage de pouvoirs et de compétences. Il ne faut pas que ce que l'on appelle "la technocratie" de Bruxelles d'un terme trop souvent péjoratif, car il y a des gens remarquables, il y a Jacques Delors à la tête de tout cela, c'est un homme qui compte, c'est un Européen dont l'influence est considérable, gouverne ces millions, ces dizaines de millions, ces centaines de millions d'hommes et de femmes...

- QUESTION.- C'est l'impression que l'on a. Qu'on vote à droite ou à gauche, on a l'impression que ce sont des types de Bruxelles qui prennent les décisions. On a l'impression que même

quand on défile, on proteste, la réponse est là-bas.

- LE PRESIDENT.- Vous avez cette impression sur un certain nombre de dispositions d'ordre technique. Lorsque la Commission veut légiférer pour tout le monde sur la manière dont les palombes traverseront le Sud-Ouest, c'est un peu la mentalité du Nord de l'Europe qui prétend s'imposer à la mentalité du Sud, et pourtant, il y a aussi des besoins qui se comprennent. L'écologie bien comprise doit éviter les massacres d'animaux. Très bien. La Commission s'en occupe. Peut-être manque-t-elle un peu de pratique des choses. La technocratie fait des progrès. Il faut donc que le Parlement puisse surveiller les faits et gestes de la Commission et que le Conseil européen, qui est composé des principaux responsables des douze pays de l'Europe soit, à tout moment, mis en mesure de parler au nom de l'Europe, après avoir consulté les opinions nationales.

- QUESTION.- Cela veut dire qu'on va vers plus de démocratie, qu'on devrait aller vers plus de démocratie politique ?

- LE PRESIDENT.- Il faut y aller. On ne va pas, quand même, abandonner une partie de nos règles de vie démocratiques en France, en Allemagne ou ailleurs, pour remettre toutes ces compétences à des gens sérieux, mais qu'on ne connaît pas, ou qui ne rendent pas compte !

QUESTION.- Vous allez être là-bas main dans la main, comme à Verdun, avec le Chancelier Kohl ?

- LE PRESIDENT.- Oui, on travaille bien ensemble. On n'est pas d'accord sur tout avant d'avoir parlé, il arrive même parfois qu'on soit en désaccord. Chaque fois que la France dit à George Bush : "Non, pas de cette manière...", ou le cas échéant à Helmut Kohl - avec lequel je suis en relations constantes, je le verrai dans quelques jours - au moment de l'unification : "On ne peut pas reconnaître l'unification, qui est désirable et qui est légitime, si en même temps vous ne reconnaissez pas les frontières et, particulièrement, les frontières de l'Est, c'est-à-dire celles que vous avez avec la Pologne, les choses sont liées", à ce moment-là, je remarque une sorte de propension dans beaucoup d'organes de presse et de milieux politiques français à vouloir que je ne pose pas de questions ! La France a des intérêts...

- QUESTION.- C'est le passé, même récent...

- LE PRESIDENT.- Non, non, je vous donne cet exemple. C'est la même chose avec George Bush.. On travaille très bien avec Bush et Kohl, pourtant !

QUESTION.- Entre nous, tout de suite, vous pensez que pour Maastricht, le pronostic, c'est : on y va ! On va réussir ! Ou bien : il y a encore trop de difficultés avec les Anglais, avec ceux-ci avec ceux-là ?...

- LE PRESIDENT.- Il y aura ces difficultés, mais je pense qu'on devrait réussir. En tout cas, moi, j'y mettrai toute ma volonté et tout le poids de la France.

- QUESTION.- Si c'est un échec, c'est un échec pour vous comme pour moi ?

- LE PRESIDENT.- Si c'est un échec, c'est un échec, à mon avis, pour tous les Français. Mais enfin, naturellement, je ne serai pas forcément responsable de l'échec, puisque j'apporte mon soutien à cette double construction économique, monétaire et politique. Ce serait un échec pour l'Europe et pour les pays qui composent l'Europe.

QUESTION.- Je veux dire à ma mère, pour qu'elle comprenne bien, je ne fais pas de la démagogie... Comment je vais lui expliquer que la France va être un douzième ?... Que le Président de la République va être un douzième ?...

- LE PRESIDENT.- C'est peut-être un peu vite dit "un douzième"...

- QUESTION.- ... avec un peu moins d'autorité. Qu'est-ce qu'il va lui rester comme indépendance et comme souveraineté ?

- LE PRESIDENT.- La France reste une grande nation qui dispose d'un Etat, d'un Parlement, de régions, de départements, de municipalités, et il n'est pas question d'abolir tout cela d'autant plus que nous sommes engagés sur une voie où on avancera à pas comptés : peut-être un peu trop d'ailleurs, je le regrette.

- QUESTION.- Vous voudrez que cela aille plus vite ?

- LE PRESIDENT.- Moi oui. A vue de génération, la France, dans l'Europe, connaîtra un puissant

développement mais elle restera la France.\

QUESTION.- Monsieur Bush vous a soutenu lorsque vous avez voulu faire, avec l'Europe politique, une identité de défense européenne...

- LE PRESIDENT.- Pour la première fois, à Rome, dans le texte sur lequel nous nous sommes mis d'accord, que nous avons voté à l'unanimité, qui a été longuement délibéré naturellement et qui s'appelle "une nouvelle stratégie pour l'Alliance atlantique", pour la première fois, les Américains ont reconnu la notion d'identité européenne de sécurité et de défense. C'est un progrès, nous sommes libres de le faire et de le vouloir, mais en évitant des oppositions qui seraient dangereuses avec l'Alliance atlantique elle-même.\

QUESTION.- Monsieur le Président, pour faire la synthèse : 1992 - 1993, cela va tanguer sur le plan de la vie politique, culturelle européenne...

- LE PRESIDENT.- On peut s'y attendre oui. Il faut être bien, "calés sur ses jambes".

- QUESTION.- Cela vous donnera la possibilité de jouer sur des majorités nouvelles ?

- LE PRESIDENT.- Vous voyez tout de suite des implications de politique intérieure. Moi j'avoue que je n'y pensais pas.

- Vous savez, il y a beaucoup d'Européens en France. On dit qu'ils sont moins nombreux qu'ils ne l'étaient, il y a deux ou trois ans, je ne sais pas. On le saura. Il faudra bien qu'on se prononce. Il faudra que ces traités, s'ils sont adoptés à Maastricht, soient soumis au Parlement.

- Les différentes formations politiques se détermineront. On verra bien quel sera le paysage intérieur après cette expérience. On sait bien que mon combat pour l'Europe est déjà très ancien, qu'il n'est pas de circonstance. QUESTION.- Cela fait partie des ambitions que vous gardez et que vous donneriez à ceux de la génération Mitterrand qui croient encore en vous ?

- LE PRESIDENT.- Ils sont plus nombreux que vous ne semblez le croire.

- Je fais mon travail avec la part de réussite et la part d'échec inhérents à ma fonction et à ma responsabilité, mais je n'ai rien perdu de l'idéal qui est le mien. L'idéal sur le plan de la société des hommes - naturellement, d'abord de la société française - il est inscrit dans le socialisme, le socialisme confondu avec la démocratie, une démocratie supérieure. Sur le plan international, elle se confond avec la constitution de l'Europe : la Communauté d'une part, celle dont nous venons de parler à l'instant, et l'Europe tout entière, pour laquelle j'ai demandé que l'on commence à penser à ce qui serait peut-être une Confédération, c'est-à-dire que l'Europe de l'Histoire et de la Géographie devienne une réalité. Ce qui est possible maintenant, puisqu'il n'y a plus de dictatures.\

QUESTION.- Il y a des guerres civiles, j'allais les oublier. Je me serais fait gronder par Bernard Kouchner. La Yougoslavie avec la guerre civile à 800 kilomètres d'ici. Est-ce qu'il y a une mission humanitaire à envoyer, dans les jours qui viennent ?

- LE PRESIDENT.- Est-ce que vous croyez, vous, que l'histoire est complaisante ? Elle est cruelle et la dislocation de la Yougoslavie, avec la guerre qui s'ensuit est insupportable. Je m'en suis occupé avec le gouvernement dès le premier jour. Nous en avons beaucoup parlé au Conseil européen de Luxembourg, à la fin du mois de juin dernier. Nous avons décidé de créer un certain nombre d'organismes qui auront à traiter le problème de la Yougoslavie.

- Le Président en exercice de la Communauté, Hollandais, a organisé des missions, a établi des contacts entre les Croates et les Serbes notamment. Lord Carrington, un Anglais, qui a été autrefois secrétaire général de l'Alliance atlantique a été chargé d'une mission de paix. J'ai demandé et obtenu la création d'une cour arbitrale pour examiner le problème des frontières intérieures de la Yougoslavie et le problème des minorités à protéger. C'est Robert Badinter qui en est le Président.

- La France a proposé de multiplier le nombre des observateurs qui rendent d'immenses services sur le terrain. Eh bien oui, je suis prêt à demander maintenant, c'est ce que vous a dit Bernard Kouchner sans doute, et il a eu raison, la création entre la Serbie et la Croatie, c'est-à-dire sur les lieux des combats, d'une sorte de couloir de sûreté, de sécurité, de paix par lequel nous pourrions faire passer et sauver les enfants.

- Vous savez, les Serbes et les Croates, on ne les connaît pas tellement bien en France. Ce sont de grands neunes, de vieux neunes qui ont une existence aussi historique, aussi implantée que

de grands peuples, de vieux peuples qui ont une existence aussi historique, aussi implantée que la nôtre. Ils ont été, ils sont très courageux. Ils sont batailleurs, parfois même trop. La Yougoslavie est peut-être l'un des rares pays d'Europe qui ne se soit jamais incliné devant la victoire de Hitler.

- QUESTION.- Bernard Kouchner va pouvoir mobiliser toute son énergie pour aller sauver les enfants qui attendent.

- LE PRESIDENT.- Il y a tellement de haine et de rancune entre les ethnies qu'on risque de les multiplier dans toute l'Europe, sauf en France. Je trouve nécessaire de rechercher à la fois les autodéterminations - je n'ai pas dit les indépendances - et les liens qui uniront tous ces pays. Si tout éclate, comment allons-nous gérer l'Europe ?\

QUESTION.- Vous avez encore beaucoup de choses à faire. Dans cette situation d'incertitude et de doute, le Président de la République, il doit être quoi ? Un bricoleur ? Un prophète ? Je ne sais pas, puisque les gens ne croient pas tellement aux prophètes. Une boussole ?

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'une boussole, c'est un bon terme. Mais enfin la boussole obéit automatiquement à la direction fixée par les lois de la physique. Un Président de la République doit obéir à des lois, à des commandements infiniment plus subtils. Enfin, être une boussole, c'est dire au pays, aux Français, dans les moments difficiles, par où passer, vers où aller. Il faut qu'on garde quelques grands objectifs : la démocratie, la démocratie sociale, c'est-à-dire plus de justice dans la prospérité revenue, plus d'Europe. Il y a de quoi faire.

- QUESTION.- On ne va pas recommencer.

- LE PRESIDENT.- Non, je ne vais pas recommencer. Mais je tiens à répéter les mêmes choses, on les oublie souvent.

- QUESTION.- Merci, monsieur le Président. On est finalement bien dans votre bibliothèque privée. Nous avons été un peu longs, mais je vous remercie de tout ce que vous avez dit ce soir.\